

Fiche de relevé de données pour l'établissement du rapport d'étude / plan de pose pour alwitra EVATEC Traitement uniquement <u>dûment rempli et signé</u> . Les données sont la base du pré-dimensionnement statique et relèvent de la responsabilité du signataire.	Merci de remplir entièrement le formulaire et de le renvoyer par e-mail avec votre signature au service des ventes d'alwitra : export@alwitra.de	FB.AT.44	version : juillet 2023 (Rel. 3)
		zusammen hier oben.	
page 1 de 2			

1. Architecte / Couvreur/étancheur nom : <input style="width: 90%;" type="text"/> rue : <input style="width: 90%;" type="text"/> code postal et ville : <input style="width: 90%;" type="text"/> téléphone : <input style="width: 90%;" type="text"/> e-Mail : <input style="width: 90%;" type="text"/> personne de cont. : <input style="width: 90%;" type="text"/>	2. chantier n° de proj. alwitra : <input style="width: 60%;" type="text"/> (si connu) projet : <input style="width: 90%;" type="text"/> rue : <input style="width: 90%;" type="text"/> code postal et ville : <input style="width: 90%;" type="text"/> Le code postal, la rue et le numéro de maison sont obligatoires! zone de charge de vent : <input style="width: 30px;" type="text"/> catégorie de terrain : <input style="width: 30px;" type="text"/> hauteur au-dessus du niveau de la mer : <input style="width: 30px;" type="text"/> m
---	---

3. livraison par le distributeur (débitur), lieu / filiale :

4. documents de planification souhaités : rapport d'étude de projet rapport d'étude de projet + planification préliminaire

5. type d'objet : nouvelle construction rénovation
 toiture existante (âge de la membrane max. 5 ans) EVALON EVALASTIC

6. forme du toit : toit à deux versants toit à une pente autre :

7. données du projet : situation exposée : oui non croquis séparé (entièrement dimensionné) ci-joint

longueur du toit pignon à pignon : <input style="width: 40px;" type="text"/> m longueur du toit faite – gouttière : <input style="width: 40px;" type="text"/> m hauteur de l'attique : <input style="width: 40px;" type="text"/> m hauteur du bâtiment : <input style="width: 40px;" type="text"/> m pente du toit : <input style="width: 40px;" type="text"/> °	couche de base : <input type="radio"/> bois <input type="radio"/> tôle bac acier pour le bois (OSB, coffrage) <input type="radio"/> coffrage <input type="radio"/> OSB épaisseur : <input style="width: 40px;" type="text"/> mm pour les bacs acier : limite élastique : <input style="width: 40px;" type="text"/> N/mm ² fabricant/référence. : <input style="width: 100px;" type="text"/> / <input style="width: 40px;" type="text"/> épaisseur de la tôle : <input style="width: 40px;" type="text"/> mm distance entre les ceintures : <input style="width: 40px;" type="text"/> mm isolant : toiture froide <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non matériau d'isolation, type : <input style="width: 100px;" type="text"/> épaisseur : <input style="width: 40px;" type="text"/> mm
--	---

sens de serrage pour les tôles TRP ou les coffrages en bois : du faite à la gouttière parallèle à la gouttière

8. rail de montage :
 EVALON gris clair gris ardoise EVALASTIC gris clair gris ardoise

9. panneau solaire : fiche technique fabricant/référence : dimensions :

zone de serrage admissible : (sans indication, la planification préalable se fait avec 0,25 x la longueur du module)

10. exécution :

<input type="radio"/> parallèle au toit	<input type="radio"/> FixZ-7	<input type="radio"/> FixZ-15
parallèle au toit : recommandé à partir d'une pente de toit de 5°.	FixZ-7 : recommandé 0° - max. 5° d'inclinaison de toit.	FixZ-15 : recommandé 0° - max. 5° d'inclinaison de toit.
lieu	date	signature

Explications sur la fiche de relevé des données pour l'établissement du rapport d'étude / plan de pose pour alwitra EVATEC

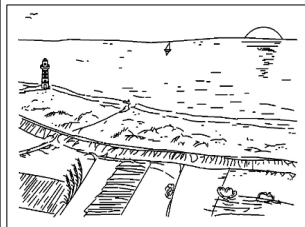
FB.AT.44

version : juillet 2023 (Rel. 3)

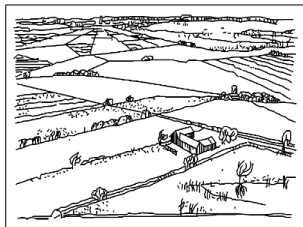
alwitra ^a zusammen hier oben.

page 2 de 2

Explications sur les catégories de terrain :

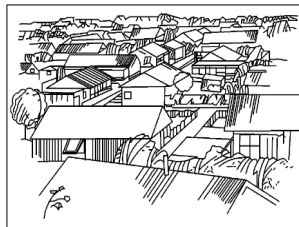


catégorie de terrain I
Mer ouverte ; lacs avec au moins 5 km de surface libre de surface dans le sens du vent ; terrain lisse et plat sans obstacles



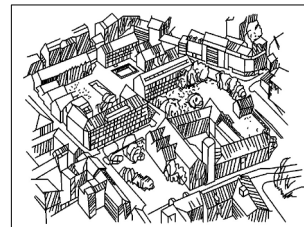
profil mixte Côte
Zone de transition entre la catégorie de terrain I et II

catégorie de terrain II
Terrain avec des haies, fermes isolées, de maisons ou d'arbres, z. par ex. zone agricole



profil mixte intérieur
Zone de transition entre la catégorie de terrain II et III

catégorie de terrain III
Banlieues, zones industrielles ou commerciales ; forêts



catégorie de terrain IV
Zones urbaines, au moins 15 % de la surface avec des bâtiments dont la hauteur ne dépasse pas un hauteur moyenne de 15 m

NA.B.1 Définition des catégories de terrain

Pour être sûr de ne pas se tromper, on peut se baser sur la catégorie de terrain I dans les régions proches des côtes, ainsi que sur les îles de la mer du Nord et de la Baltique, et sur la catégorie de terrain II à l'intérieur des terres.

NA.B.2 Transitions entre les catégories de terrain

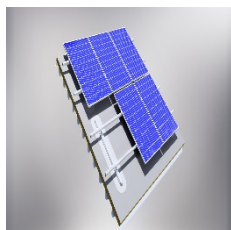
La réduction des vitesses du vent près du sol par les forêts ne peut être évaluée qu'avec la catégorie de terrain II. Lors d'une forte tempête, il n'est pas garanti que la rugosité du sol de catégorie de terrain III reste efficace, car la végétation peut ne pas résister aux forces du vent. En cas de doute, il convient d'adopter la catégorie de terrain la plus lisse (non bâti).

L'influence des variations de rugosité du sol peut être appréhendée comme suit, sans qu'il soit nécessaire de procéder à une étude plus approfondie : Si le site de la construction est situé à moins de 1 km d'un changement de terrain plus lisse (non construit) à un terrain plus rugueux (construit), la catégorie de terrain la moins favorable et la plus lisse doit être utilisée. Si le site de la construction est éloigné de plus de 3 km du changement de rugosité, la catégorie de terrain la plus rugueuse peut être utilisée si la construction a une hauteur inférieure à 50 mètres. Pour les bâtiments dont la hauteur est supérieure à 50 m, la catégorie de terrain la plus lisse doit être adoptée.

source : DIN EN 1991-1-4 / NA: 2010-12 annexe NA.B

Explications sur les systèmes photovoltaïques:

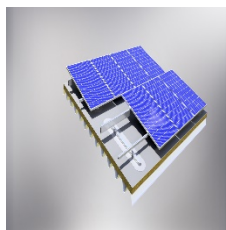
parallèle au toit



montage d'une installation PV **parallèle à la toiture** sans surélévation en utilisant des profilés porteurs de modules **SoloPlus** fixés sur le **rail de montage alwitra EVATEC Solar** au moyen de supports **Rapid2+L**. La charge supplémentaire se situe dans la gamme de 14kg/m².

parallèle au toit : recommandé à partir d'une pente de toit de 5°.

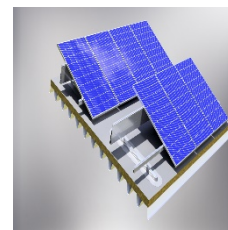
FixZ-7



montage d'une installation PV avec une **élévation supplémentaire de 5°-7°** (en fonction de la longueur du module) par rapport à la pente du toit en utilisant des profilés porteurs de module **FixZ-7** pour la fixation sur les **rails de montage EVATEC Solar** au moyen de **supports Rapid2+L**. La charge supplémentaire sur le toit se situe dans la gamme de 15 kg/m².

FixZ-7 : recommandé 0° - max. 5° pente du toit.

FixZ-15



montage d'une installation PV avec une **élévation supplémentaire de 11°-15°** (en fonction de la longueur du module) par rapport à la pente du toit en utilisant des profilés porteurs de module **FIXZ-15** pour la fixation sur les **rails de montage EVATEC Solar** au moyen de supports **Rapid2+L**. La charge supplémentaire sur le toit se situe dans la gamme de 16,5 kg/m².

FixZ-15 : recommandé 0° - max. 5° pente du toit.